



Appui de la BEI au secteur des infrastructures sociales

Namur, Septembre 2018

Sommaire

1. Le Groupe BEI

2. Les prêts de la BEI au secteur social

- Éducation
- Santé
- Logement social
- Emploi des jeunes

3. Le Plan d'investissement pour l'Europe et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)

1. Le Groupe BEI



Apporte financements et savoir-faire en appui de projets d'investissement bien conçus et viables



Acteur majeur du financement à risque pour les PME innovantes

La BEI : la banque de l'UE



- Partenaire naturel de financement pour les institutions européennes depuis 1958
- Environ 90 % de l'activité de prêt réalisés dans l'UE
- Actionnaires : 28 États membres de l'UE

**Investir pour la
croissance de
l'Europe**

Activité de financement du Groupe BEI en 2016



83,8 Mrd
EUR



280 Mrd EUR

Total des investissements
soutenus

Les priorités de la BEI

Environnement



16,9
Mrd EUR

Infrastructures



19,7
Mrd EUR

Innovation



13,5
Mrd EUR

PME



33,6
Mrd EUR

Des résultats tangibles à la mesure des besoins



EMPLOI

4,4 Mio d'emplois
dans les petites
entreprises



SANTÉ

10 Mio de personnes
ont accès à de
meilleurs services de
santé



ÉDUCATION

890 000 étudiants
bénéficient des
projets de la BEI



EAU

25 Mio de
personnes ont
accès à de l'eau
potable salubre



TRANSPORTS

960 Mio de passagers
supplémentaires



ÉNERGIE

4 Mio de ménages
alimentés en
électricité grâce à
des projets BEI



VILLES

120 000 ménages
vivant dans des
logements sociaux
abordables



NUMÉRIQUE

11 Mio de personnes
profitent d'une
connexion nouvelle ou
améliorée

La BEI contribue à mobiliser des investissements

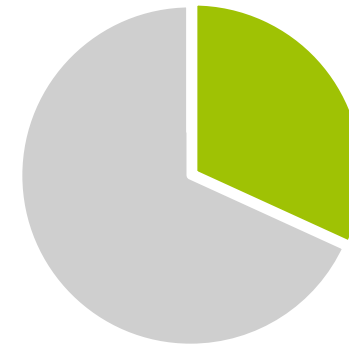
PRÊTS	PANACHAGE DE RESSOURCES	SERVICES DE CONSEIL
Prêts mais aussi : Garanties (financement du commerce extérieur) Participations en fonds propres	Combinaison de financements de la BEI et de ressources budgétaires de l'UE (Initiative "obligations de projet") Projets en faveur de l'innovation présentant un risque accru (InnovFin)	Préparation, évaluation et suivi de la mise en œuvre de projets (JASPERS) Soutien à des partenariats public-privé (EPEC)

Mobiliser des RESSOURCES pour favoriser la croissance à long terme

La BEI est le premier bailleur de fonds de l'action pour le climat à l'échelle mondiale



Plus de 25 % des prêts accordés dans le monde



35 % des prêts dans les pays en développement

Stratégie climatique 2015

La BEI augmente son engagement en faveur du climat :

100 Mrd USD sur les cinq prochaines années

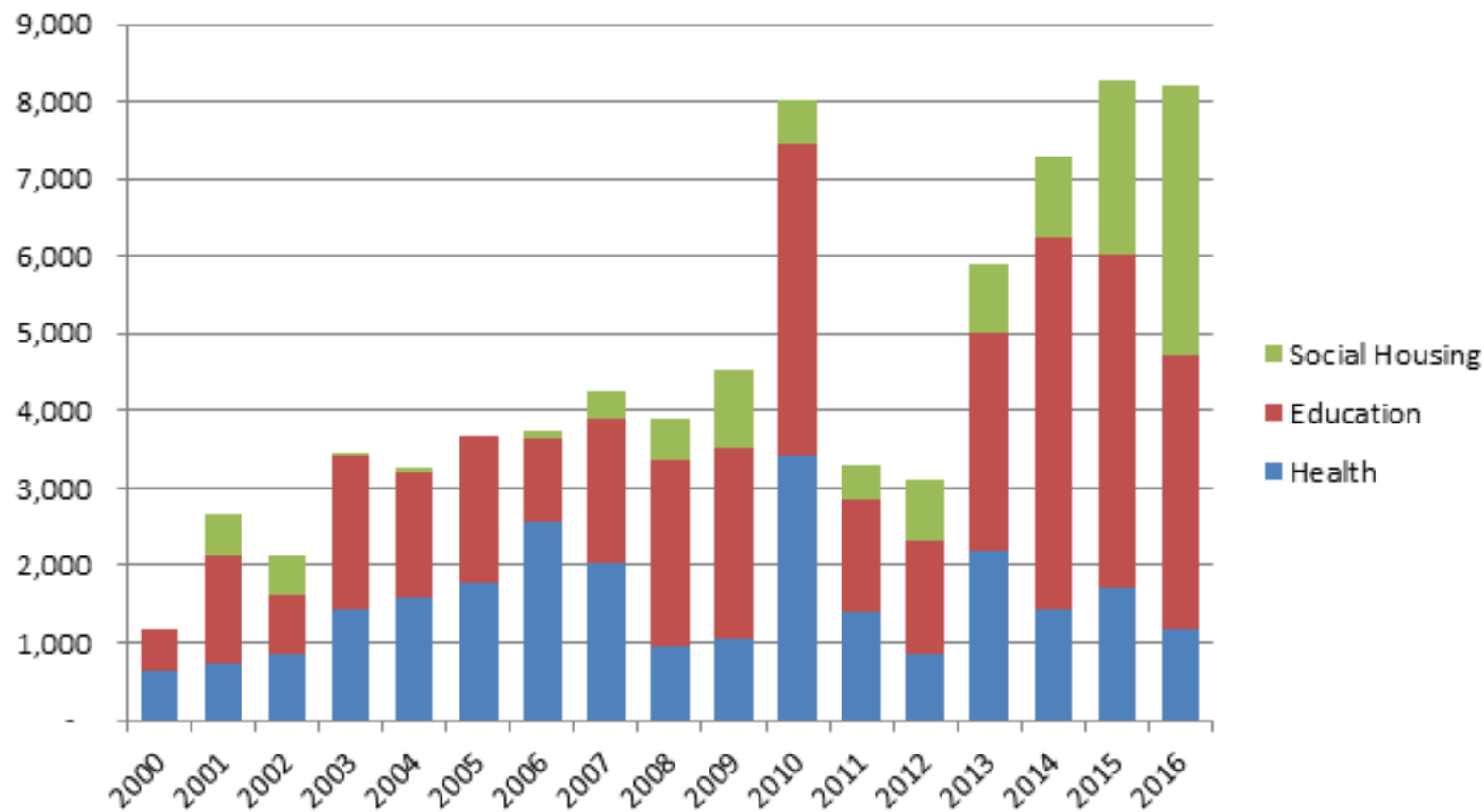


2. Les prêts de la BEI au secteur social

- Un secteur hétérogène, couvrant un grand nombre de sous-secteurs
- Écart entre viabilité économique et viabilité budgétaire
- Fragmentation de la structure de gouvernance en Europe
- Vieillesse du stock de capital, "verrouillage des investissements" et "infrastructures héritées du passé"
- Manque de capacités de planification

Prêts de la BEI au secteur social, 2000-2016

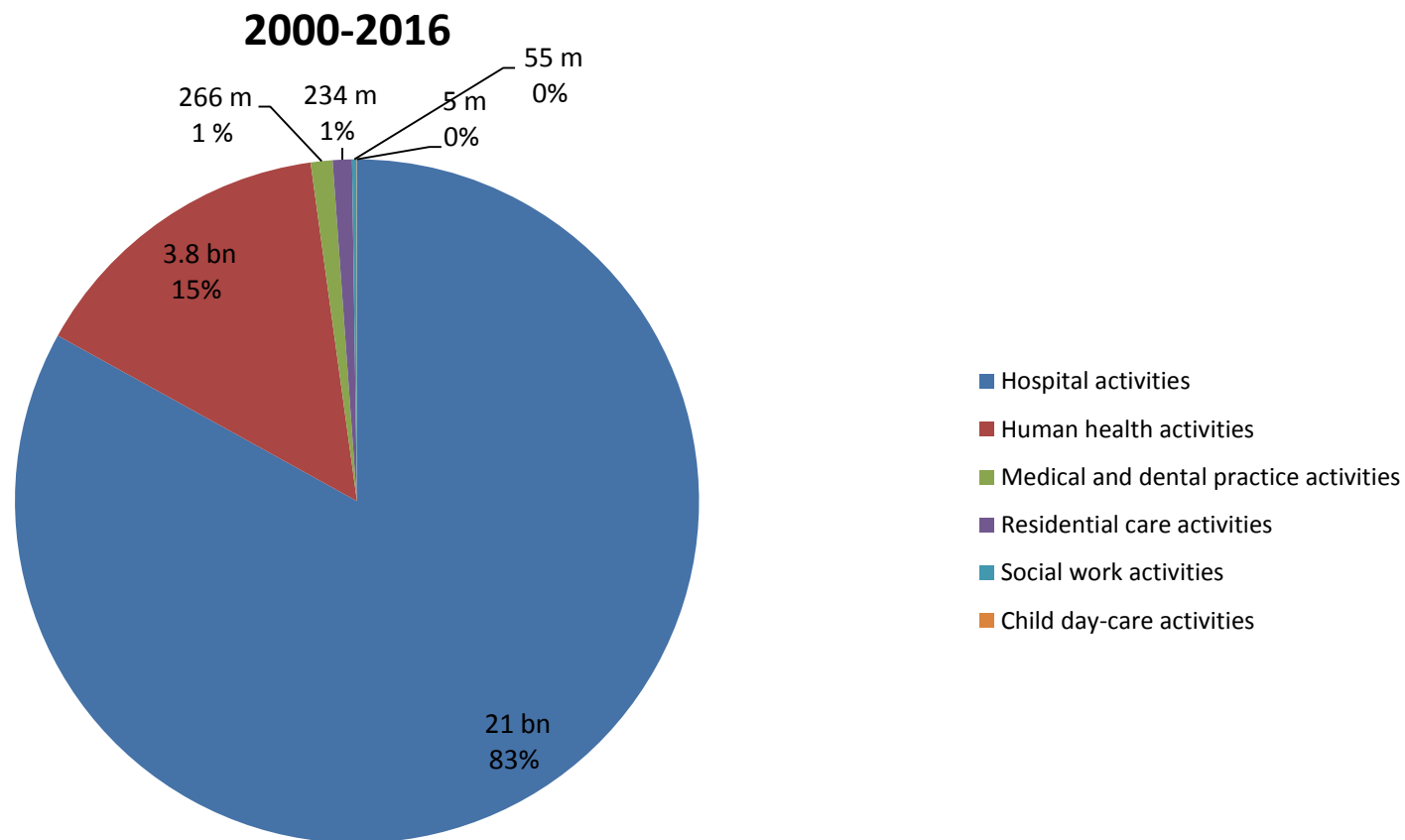
EIB lending to the Social sector 2000-2016



Source : BEI

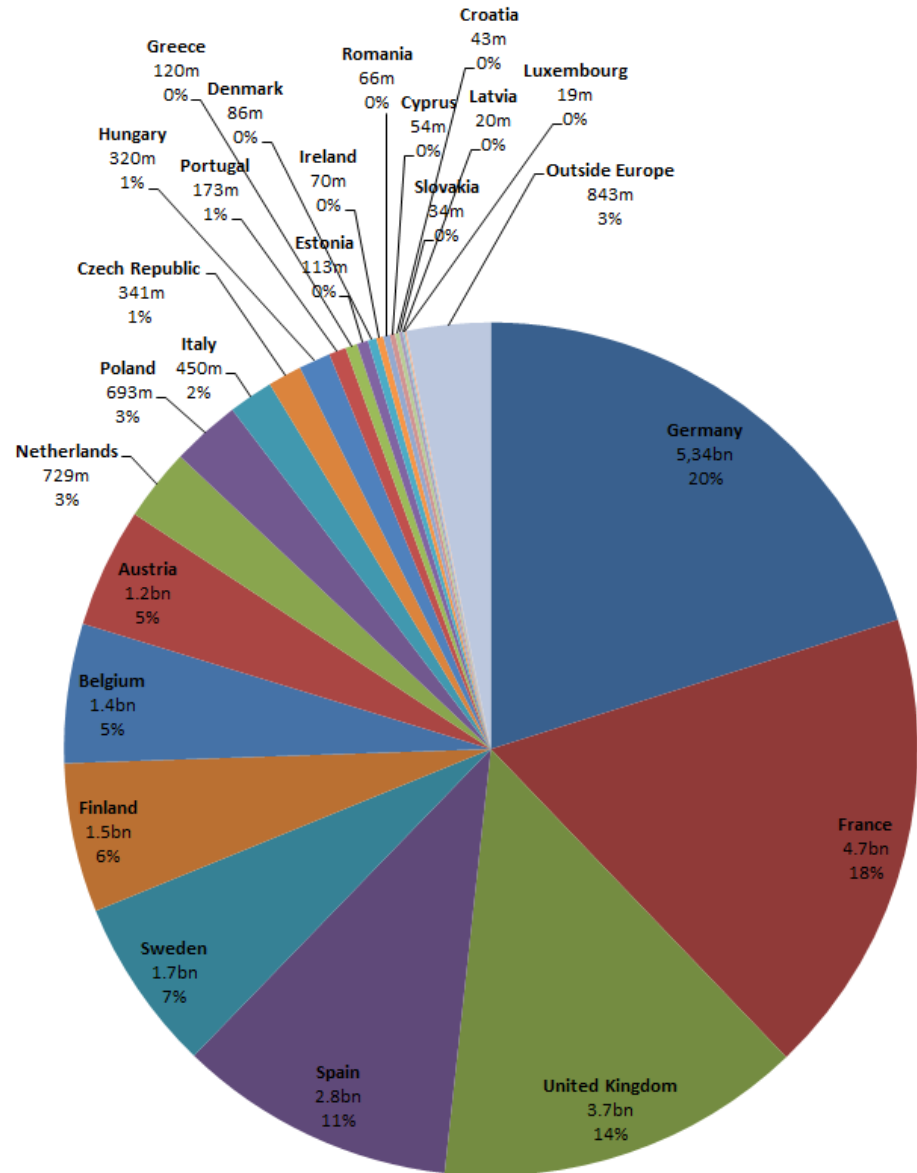


Prêts de la BEI au secteur de la santé (I)



▣ Total des financements sur la période 2000-2016 : 26 Mrd EUR

1997-2016



Prêts de la BEI au secteur de la santé (II)

- Entre 1997 et 2016, les investissements de la BEI dans le secteur de la santé ont totalisé **26,6 Mrd EUR**.
- Sur ce montant total de prêts, **25,7 Mrd EUR** ont été affectés à des projets réalisés dans l'UE.
- Le solde de **843 Mio EUR** a été octroyé à des projets principalement situés dans la région méditerranéenne et dans des pays en voie d'adhésion à l'UE.



Critères généraux d'évaluation des projets dans le secteur de la santé (I)

Admissibilité des projets dans le secteur de la santé

- ❖ Les projets dans le secteur de la santé doivent être conformes aux stratégies européenne, nationale, régionale et locale pertinentes.
- ❖ Les projets doivent viser à soutenir la croissance durable à long terme, favoriser l'équité d'accès, être économiquement viables et reposer sur des données scientifiques solides.



Critères généraux d'évaluation des projets dans le secteur de la santé (II)

Activités exclues et projets non admissibles

- ❖ Sont exclues du champ de financement de la BEI les infrastructures militaires et policières, les activités non autorisées par la législation nationale et les activités prêtant à controverse du point de vue éthique ou moral.
- ❖ Sont réputés non admissibles à un financement de la BEI les projets qui ne respectent pas les valeurs communes et les principes fondamentaux que représentent les solutions durables pour la société, les données scientifiques solides et l'équité d'accès.



Critères spécifiques d'évaluation des projets dans le secteur de la santé

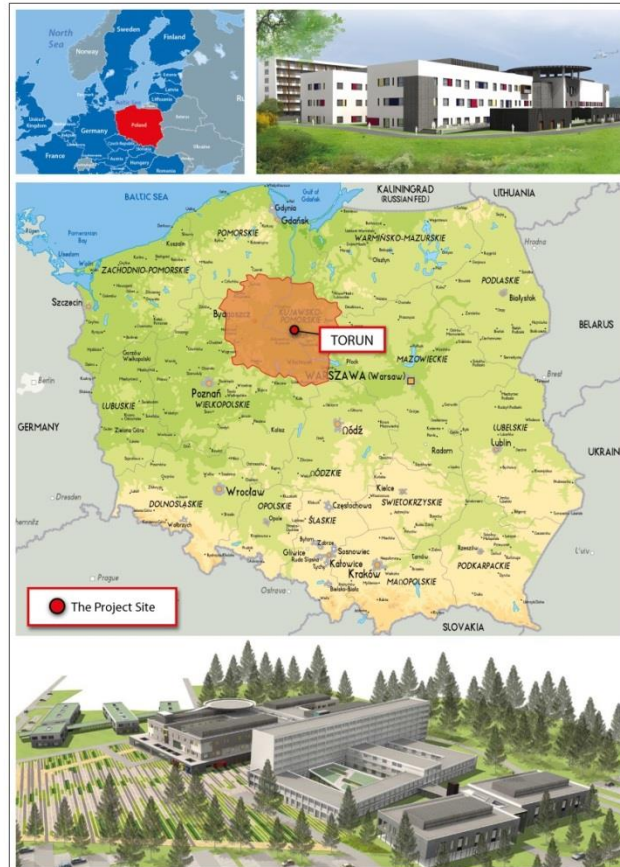
Le contexte national ou régional, notamment le développement relatif des systèmes de santé et la disponibilité de ressources pour la mise en œuvre de politiques et stratégies nationales de santé et de plans d'amélioration des services sanitaires.

La nature du projet pour lequel un financement de la BEI est sollicité : centre spécialisé, centre hospitalier universitaire, centre de soins primaires, établissement de soins de longue durée, technologies dans le secteur de la santé, recherche-développement, etc.

Le promoteur du projet dans le secteur de la santé : entité du secteur public, PPP ou société du secteur privé.

Programme III de soins de santé à Kujawsko-Pomorskie (financement au titre du FEIS)

Project: KUJAWSKO - POMORSKIE HEALTHCARE PROGRAM III - Poland



20150207

European Investment Bank GraphicTeam 3381 Eckertz D.88552 2/2016

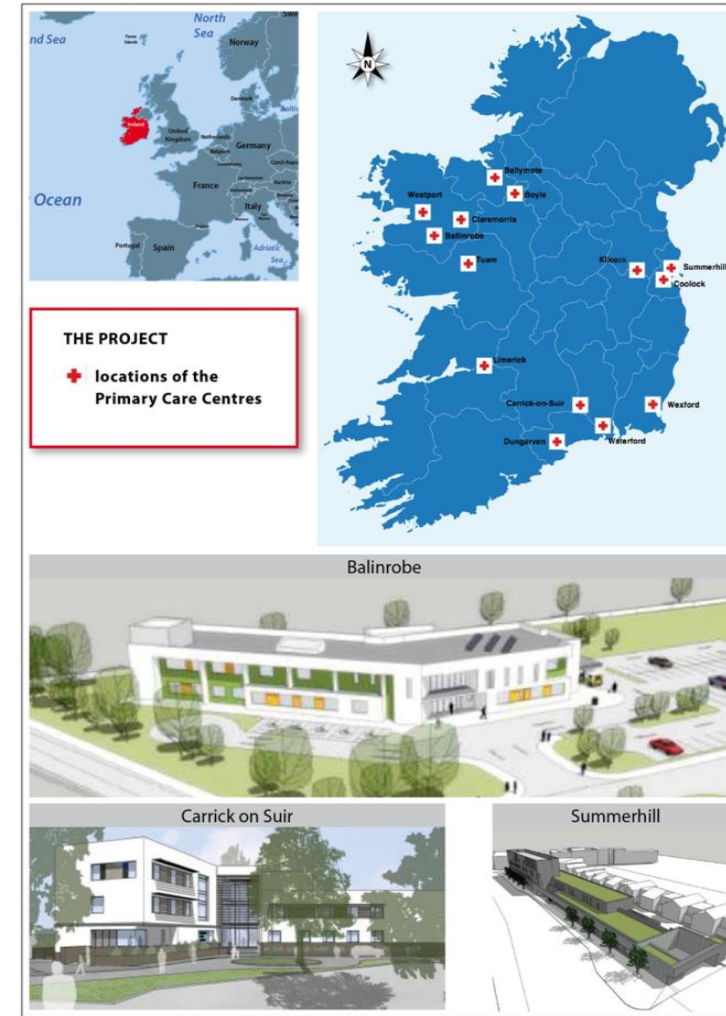
- Remplacement, construction, rénovation et équipement d'installations de l'hôpital général régional "Ludwik Rydygier" à Torún
- Coût total du projet : 650 Mio PLN (146 Mio EUR)
 - Prêt BEI : 245 Mio PLN (55 Mio EUR ; 38 % du coût du projet)
 - Financement au titre du FEIS : 97 Mio PLN (21 Mio EUR ; 15 % du coût du projet)

Établissements de soins primaires en Irlande – PPP



- Le projet aura un fort effet de démonstration pour les investissements futurs envisagés dans le secteur de la santé en Irlande et, potentiellement, dans le secteur des soins de santé primaires en Europe.
- L'État irlandais a expressément sollicité l'appui de la BEI à ce projet.
- L'avantage tiré de la participation de la BEI (allègement du coût de financement du projet) sera transféré au secteur public en réduisant les redevances de disponibilité dues par ce dernier aux opérateurs privés.
- Le projet facilitera l'accès à des services de soins primaires intégrés et de qualité visant à améliorer la santé et le bien-être de la population locale. Il existe un avantage économique manifeste puisque les patients pourront retourner travailler rapidement et être plus productifs du fait des meilleurs résultats cliniques et de délais d'attente plus courts pour les traitements.

Project: PRIMARY CARE CENTRES PPP - Ireland

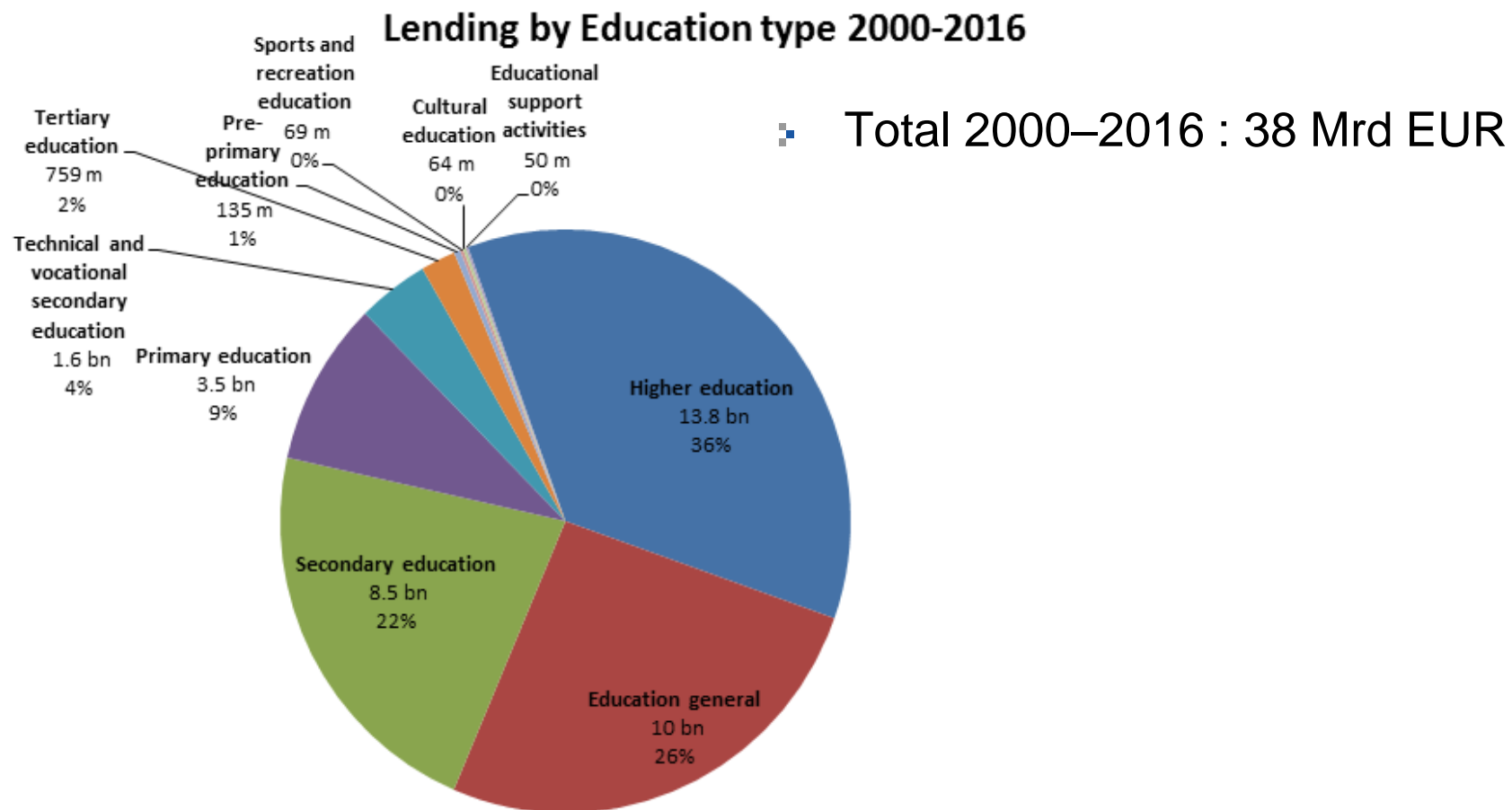


20140692

European Investment Bank - GraphicTeam - 3057 Golec M. 8858 02/2015



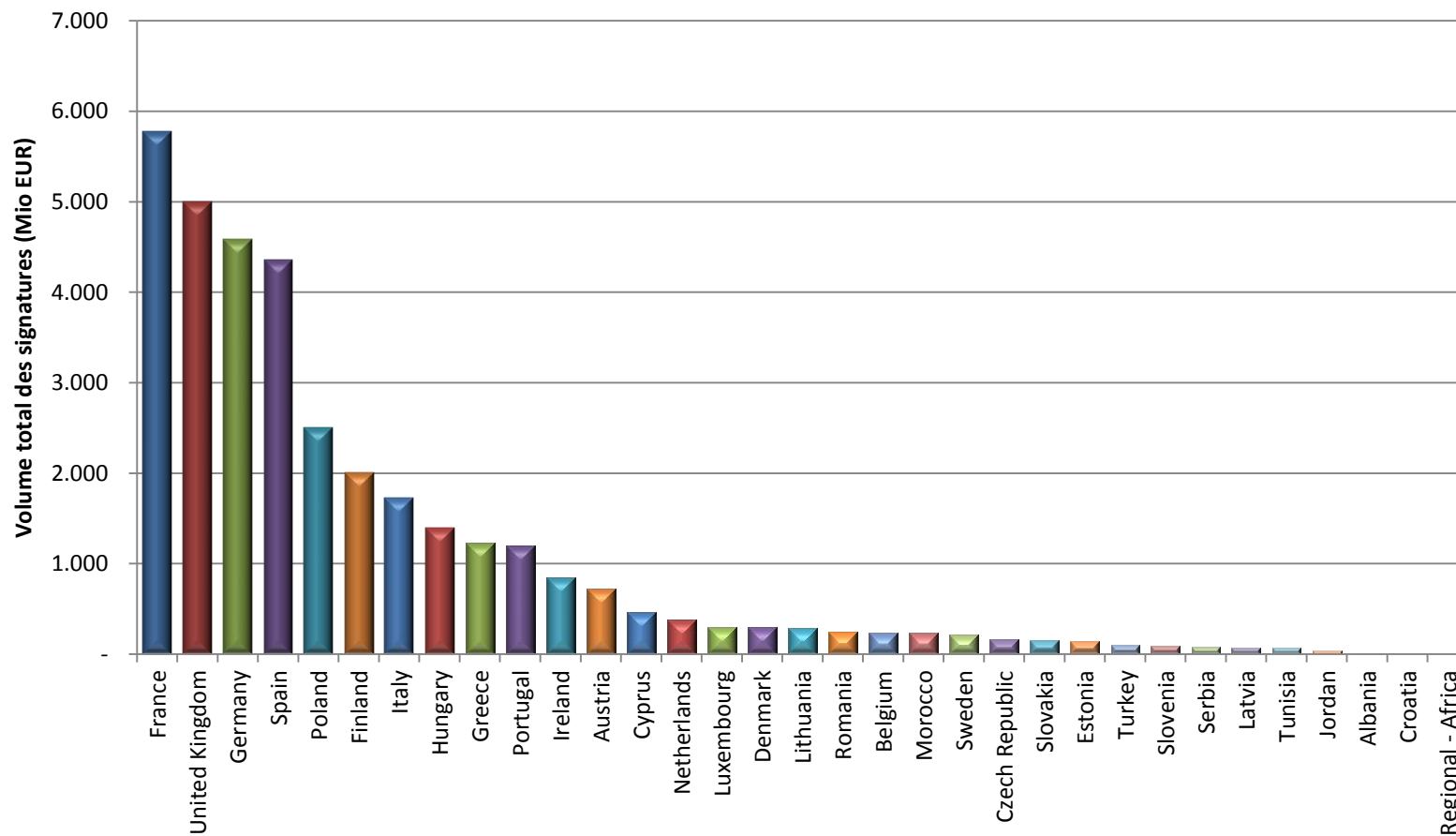
Prêts de la BEI au secteur de l'éducation (I)





Prêts de la BEI au secteur de l'éducation (II)

Répartition des prêts par pays, 2000-2015



Source : BEI

Total : 35,0 milliards d'EUR



PROJET UNIVERSITÉ DE LIMERICK (Irlande)



Coût du projet : 224 millions d'EUR



Montant du prêt : 100 millions d'EUR

Projet

- Construction et rénovation d'infrastructures de l'université principalement destinées à l'enseignement et à la recherche, incluant notamment un nouvel institut de recherche, des bâtiments pour l'enseignement clinique et de nouvelles installations de recherche dédiées aux sciences pharmaceutiques, aux matériaux à usage biomédical et à l'ingénierie.

Contribution à l'emploi des jeunes

- Limerick est la seule université irlandaise à s'être vu décerner 5 étoiles au titre du critère "d'employabilité" des diplômés dans les rapports d'évaluation 2011/12 de QS Stars.
- *Programme d'enseignement coopératif* : alignement des programmes universitaires sur les besoins du marché du travail – il s'agit de la plus grande structure de stages et de placements étudiants du pays, 63 % des diplômés trouvant immédiatement un emploi.

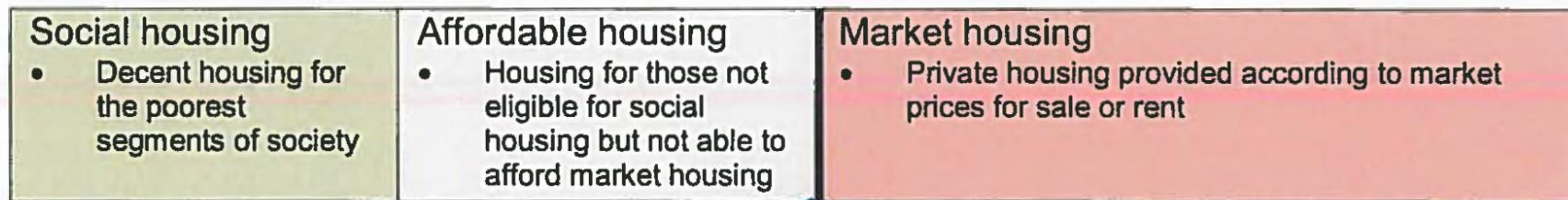
Prêts de la BEI au secteur du logement social

- Tendances démographiques (augmentation de la population, déclin et vieillissement des sociétés, migration rurale-urbaine, réfugiés)
- Objectifs des politiques publiques liés aux carences du marché et à l'équité sociale
- Un enjeu principalement considéré comme national à l'échelle de la politique de l'UE, mais dont l'importance est soulignée dans la Charte sociale européenne, la Charte de Leipzig et le Programme urbain pour l'Union européenne
- Une priorité essentielle de la BEI du point de vue de l'aménagement urbain intégré
- Aspects importants :
 - Aspects sociaux : inclusion sociale – accès des ménages à bas revenus à un logement décent
 - Aspects économiques : réduction de la pauvreté et création d'emplois
 - Action en faveur du climat : amélioration de l'efficacité énergétique des logements en vue d'atténuer les effets des changements climatiques



Critères d'admissibilité à un logement social

- ❖ Cadre réglementaire
- ❖ Approche de planification intégrée
- ❖ Logement social ou à prix abordable destiné à la location, et non pas à la vente



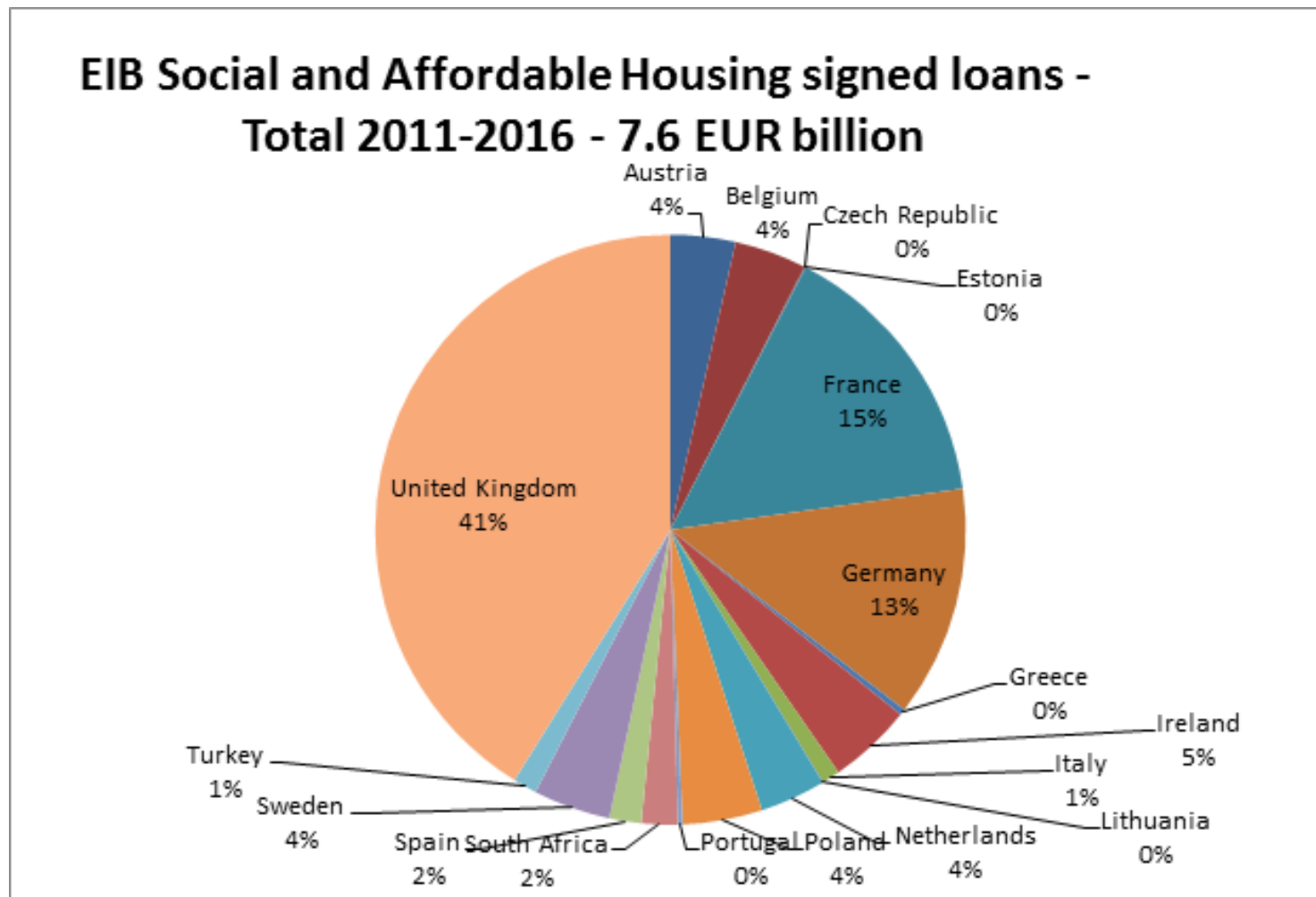
- Dividing line varies by country, region or city
- Typically defined through public policy or regulation
- May relate to income, disability, key worker or other criteria



Instruments	Données essentielles
Sociétés de logement	<ul style="list-style-type: none">• Sociétés de logement des secteurs public et privé• Prêt direct en faveur d'un programme de logements sociaux s'étalant sur une période de trois à cinq ans• Coût du projet généralement supérieur à 50 Mio EUR
Villes	<ul style="list-style-type: none">• Prêts multisectoriels à long terme, généralement plus de 75 000 personnes, plus de 100 Mio EUR pour un programme d'investissement de trois à cinq ans• Sont souvent compris des travaux de rénovation ou d'amélioration de l'efficacité énergétique des logements sociaux des villes
Banques	<ul style="list-style-type: none">• Lignes de crédit visant à financer de multiples programmes de logements sociaux de petite et moyenne dimension dans une région ou un pays• Recours à un intermédiaire adéquat qui applique les critères de financement convenus avec la BEI• Banques publiques de développement ou banques privées
Entités spécialisées	<ul style="list-style-type: none">• Organismes de financement du logement (banques, fonds, agences)• Acteurs de l'efficacité énergétique (agences, sociétés)

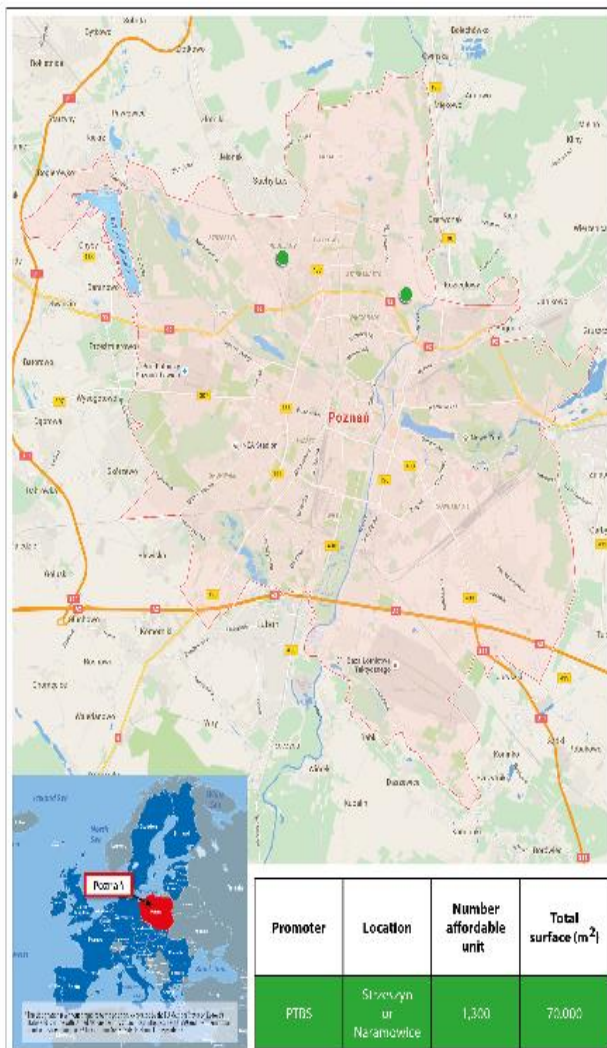


Répartition géographique des prêts de la BEI en faveur du logement social



Logements abordables à Poznań

Project: POZNAN AFFORDABLE HOUSING – Poland



20150552

||| European Investment Bank | GraphicTeam 3472 | EanikdoxL 01586 052316

- Construction de quelque 1 300 logements abordables et d'infrastructures connexes dans la ville de **Poznań**
- Objectifs principaux du projet :
 - rétention des titulaires d'un diplôme universitaire ou autre en vue de renforcer l'économie locale et la compétitivité de la ville ;
 - offre de logements locatifs aux personnes ayant des revenus trop élevés pour bénéficier d'un logement social ou collectif, mais dont les ressources sont considérées comme étant insuffisantes pour leur permettre d'accéder à un logement aux prix du marché
- Coût total du projet : 294 Mio PLN (67,2 Mio EUR)
 - Prêt de la BEI : 147 Mio PLN (33,6 Mio EUR ; 50 % du coût de l'investissement)
 - Autres banques : 147 Mio PLN (33,6 Mio EUR ; 50 %)
- Emprunteur et promoteur : l'office municipal du logement *Poznańskie Towarzystwo Budownictwa Społecznego* (PTBS)
 - détenu à 100 % par la ville
- Durée du prêt :
 - prêt amortissable de 30 ans ;
 - différé d'amortissement de cinq ans

Prêt-cadre pour le milieu urbain à Örebro en Suède

- Ville d'Örebro, prêt de 1,7 Md SEK (180 Mio EUR) d'une durée de 25 ans ou prêt remboursable en une seule fois à l'échéance d'une durée de 15 ans
- La BEI finance le programme d'investissement 2014-2017 de la ville.
- 40 projets de petite ou moyenne dimension ayant trait à l'éducation, à la garde d'enfants, aux logements et aux services d'assainissement.
- En 2014-2015, la BEI a approuvé des prêts-cadres multisectoriels similaires à d'autres villes suédoises : Stockholm, Malmö, Lund, Västerås, Örebro, Norrköping et Uppsala.



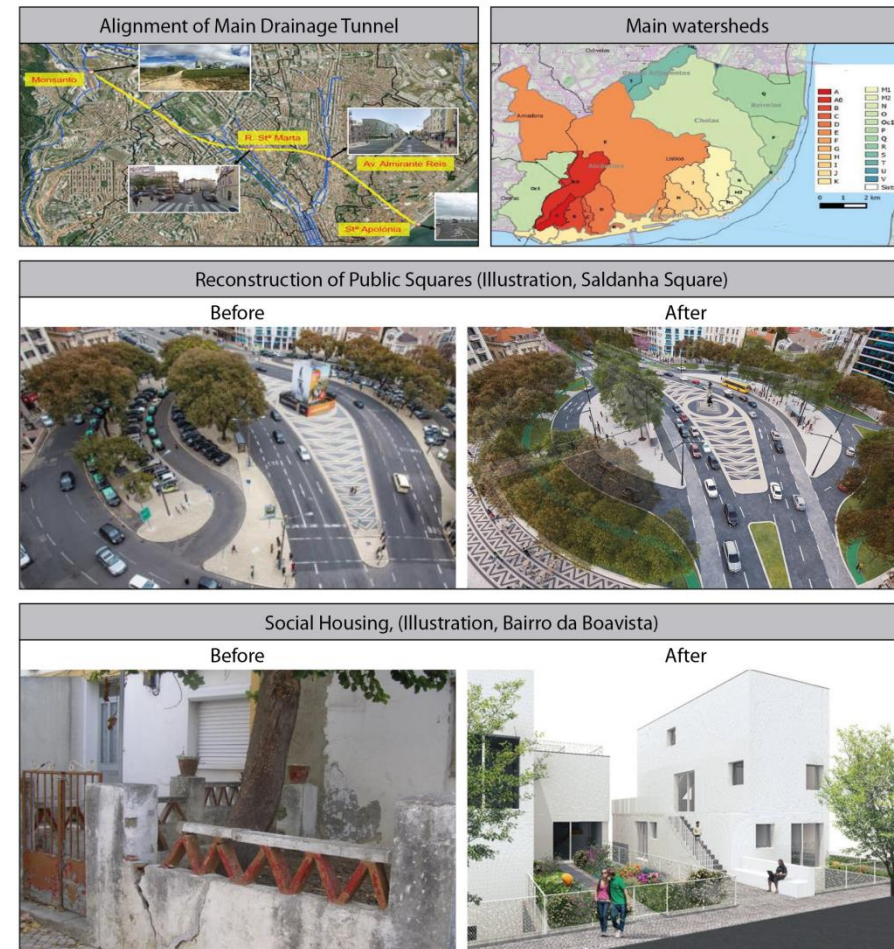
Logements locatifs rénovés de la ville dans le quartier de Varberga



Vue d'Örebro la nuit

Prêt multisectoriel pour Lisbonne (soutien FEIS)

- ❖ Prêt d'une durée de 25 ans (50 Mio EUR) pour :
 - la réduction et la prévention des inondations,
 - des infrastructures visant la revitalisation urbaine,
 - des logements sociaux.
- ❖ Première opération au titre du FEIS avec une ville faisant office d'emprunteur.
- ❖ Lacune du marché comblée : ressources à long terme correspondant à la durée de vie économique du projet non disponibles au Portugal.



Prêts intermédiés – Belfius – Financement de villes intelligentes et durables

- Programme de financement conjoint (BEI et Belfius) de 400 Mio EUR pour le développement de villes plus intelligentes et plus durables en Belgique
- Encouragement des meilleures pratiques : approche intégrée, gouvernance innovante, utilisation de technologies intelligentes qui ont fait leurs preuves, consultations



- ❖ Prêt transitant par une banque intermédiaire dotée de compétences techniques et d'un rayonnement sur le marché municipal
- ❖ **Inclusion d'un important programme de maisons de santé municipales**

Inclusion des migrants et des réfugiés

Allemagne

- ❑ Logements pour réfugiés à Brandebourg : projet de 440 Mio EUR (prêt BEI : 120 Mio EUR) portant sur l'hébergement de réfugiés (113 000 réfugiés ou demandeurs d'asile concernés). Les aménagements sont gérés par les autorités locales et leurs offices du logement, et concernent à la fois des travaux de construction et de rénovation.

France

- ❑ Logements pour migrants : projet de 110 Mio EUR (prêt BEI : 50 Mio EUR) concernant la rénovation d'environ 13 000 logements en vue de procurer un hébergement temporaire aux demandeurs d'asile (65 000 bénéficiaires) durant la procédure de traitement de leur dossier.

Programme « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse »

Des emplois pour les jeunes



Microfinance (FEI)

- 3 – 4 opérations de microfinance centrées sur les jeunes entrepreneurs

Prêts aux PME et aux ETI – Trois phases

- **Phase 1** (2013) : augmentation du volume de prêts aux entreprises situées dans les régions où le taux de chômage des jeunes est élevé (> 25 %)
- **Phase 2** (3^e trimestre 2013) : opérations ou tranches de financement spécifiquement destinées aux entreprises
- **Phase 3** (depuis 2016) : opérations en lien avec le recrutement ou la rétention de jeunes actifs



Programme « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse »

Des emplois pour les jeunes – déploiement

Prêts aux PME et aux ETI – Trois phases

- **Phase 1** (date de lancement : août 2013) – « **stabilisation** »
 - Lignes de crédit supplémentaires aux banques partenaires de la BEI
 - Prêts aux entreprises situées dans des régions où le taux de chômage des jeunes est supérieur à 25 %
 - Estimation du nombre d'emplois pour les jeunes qui ont bénéficié des prêts : **50 000**
- **Phase 2** (date de lancement : 4e trimestre 2013) – « **recrutement et qualification** »
 - Lignes de crédit additionnelles aux banques partenaires de la BEI, assorties de conditions plus strictes :
 - Prêts aux entreprises qui i) emploient des jeunes supplémentaires, ii) proposent des formations professionnelles ou iii) offrent des stages en coopération avec des universités
- **Phase 3** (depuis 2016) – « **recrutement durable** »
 - Partage des risques avec des intermédiaires en combinant les financements de la BEI et du FEI avec les ressources de l'UE et des États membres
 - Prêts aux entreprises qui emploient des jeunes supplémentaires et entendent maintenir ces postes pendant un certain temps à l'avenir

Programme « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse »

Investir dans les compétences



Compétences

3 Mrd EUR
par an

Mécanismes

- Universités et instituts de recherche
- Établissements d'enseignement secondaire et tertiaire
- Logements sociaux pour les étudiants et les travailleurs mobiles
- Bâtiments destinés au service public de l'emploi (SPE)

Programmes de formation professionnelle

- Prise en charge des dépenses opérationnelles
- Promoteurs des secteurs public et privé
- Plafond : coût moyen de la formation professionnelle par élève par pays

Prêts étudiants et initiatives en faveur de la mobilité

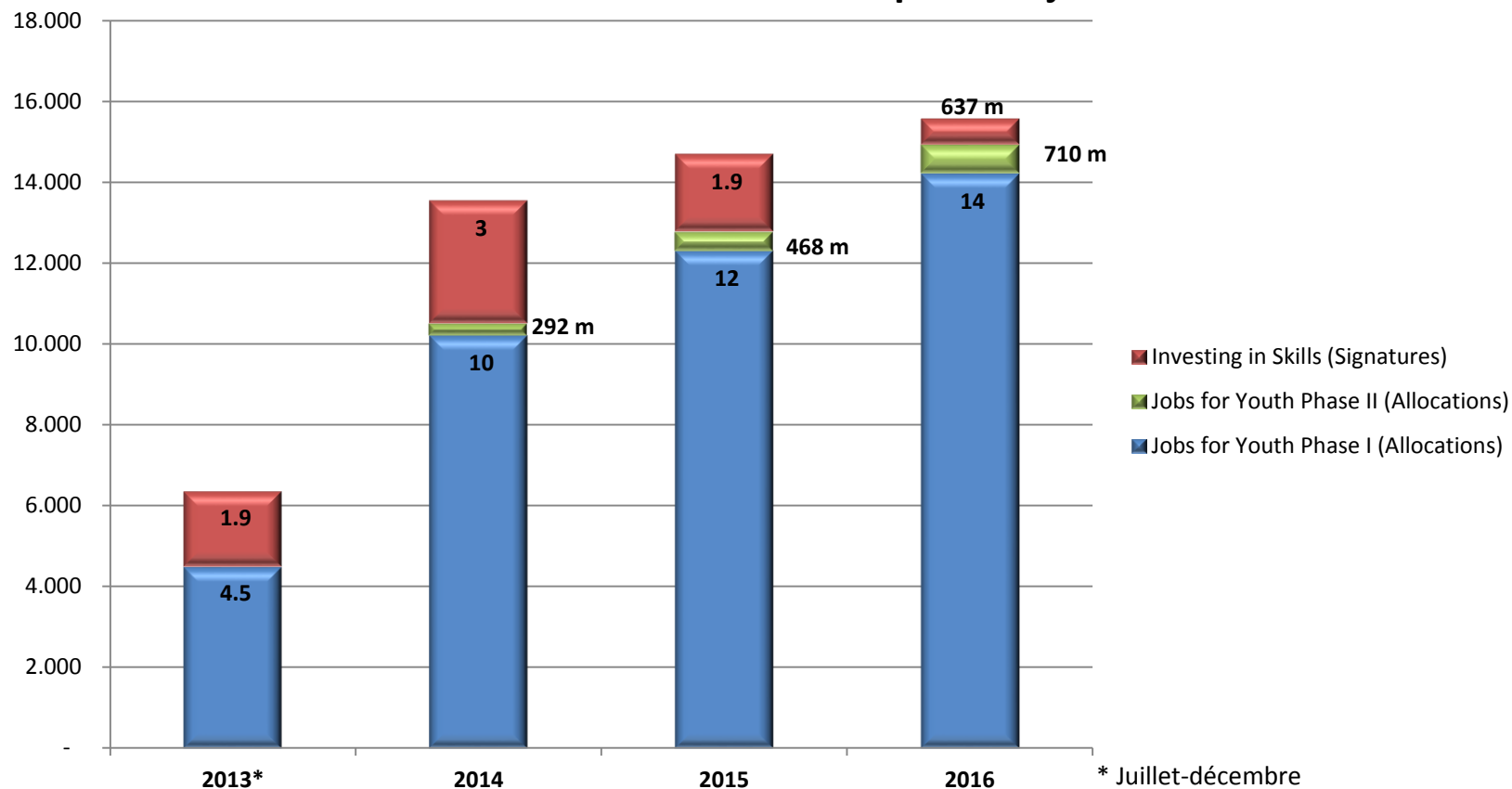
- **Prêts étudiants**
 - Lien entre les prêts et les coûts engagés durant les études
 - Définition large des coûts admissibles
- **Initiatives en faveur de la mobilité** des apprentis et des jeunes actifs



Programme « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse »

Juillet 2013 – fin 2016

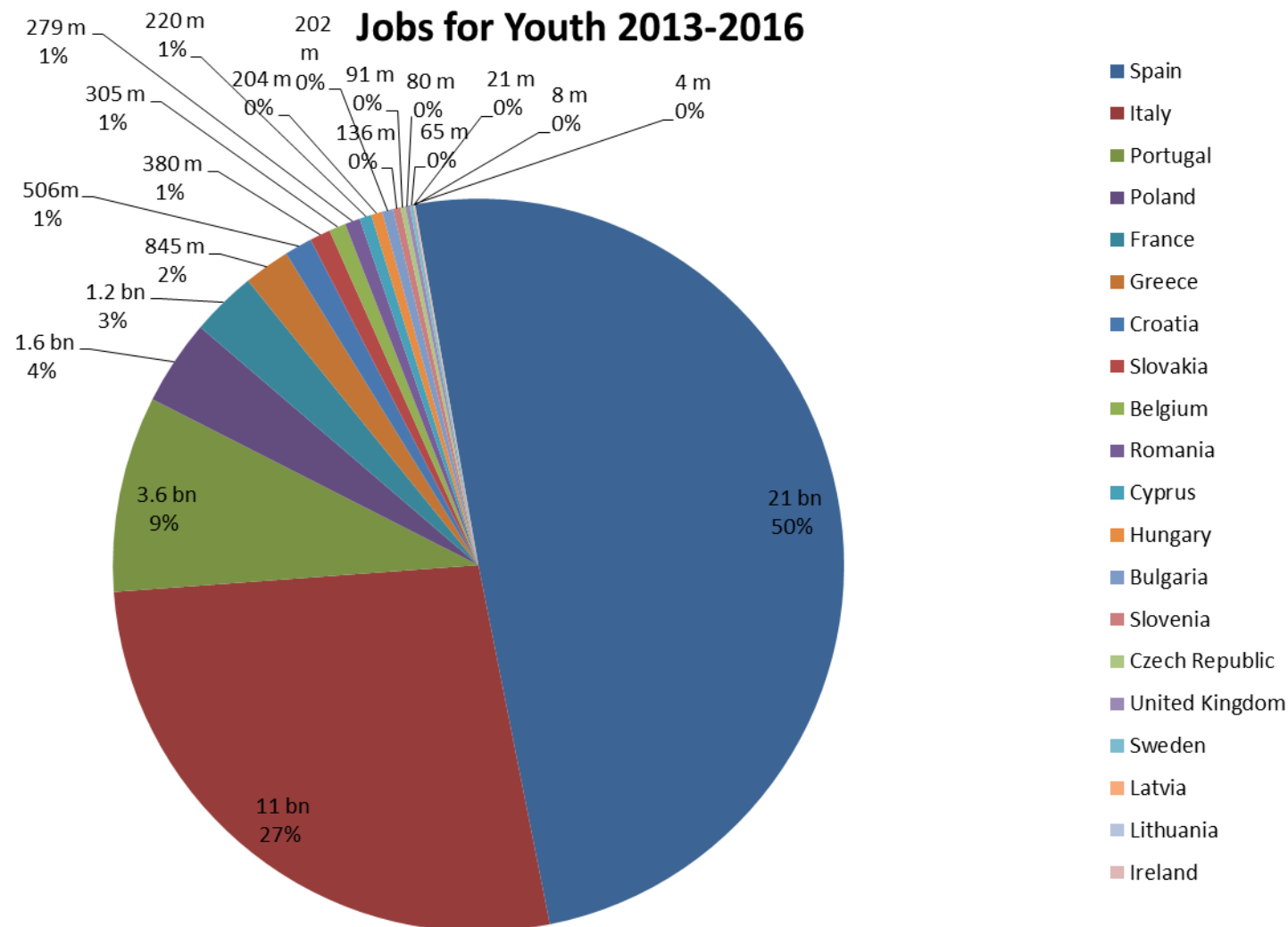
Contribution de la BEI à l'emploi des jeunes





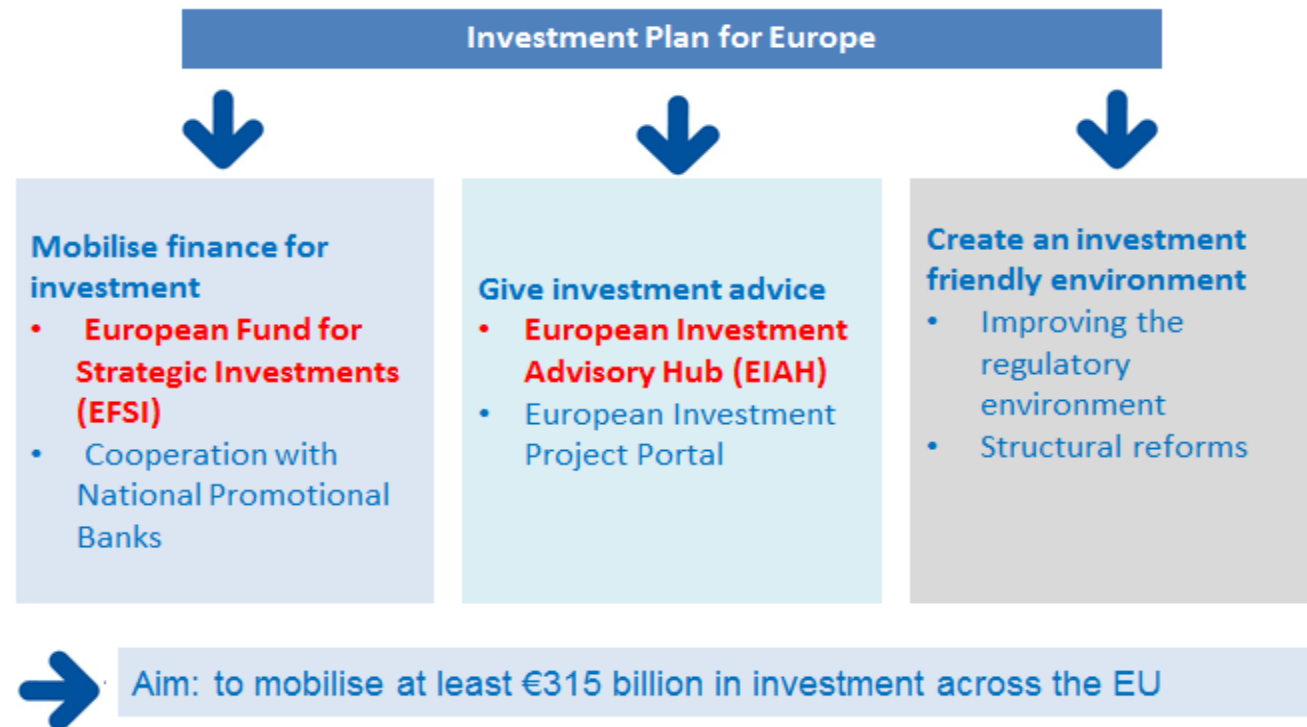
Programme « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse »

Juillet 2013 – fin 2016





3. Plan d'investissement pour l'Europe et Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)



Le FEIS

- ❖ Initiative conjointe du Groupe BEI (Banque européenne d'investissement et Fonds européen d'investissement) et de la Commission européenne, le FEIS a pour but d'aider à combler le déficit d'investissements que connaît actuellement l'UE en mobilisant des financements privés en faveur d'investissements stratégiques.
- ❖ Le FEIS est un mécanisme de garantie doté de 16 milliards d'EUR provenant du budget de l'UE, complétés par une enveloppe de 5 milliards d'EUR constituée sur les ressources propres de la BEI. Son enveloppe globale doit permettre de mobiliser 315 milliards d'EUR d'investissements.
- ❖ Le FEIS a été intégré dans le Groupe BEI et les projets qu'il soutient respectent le cycle habituel des projets et les règles de gouvernance en vigueur à la BEI.
- ❖ Par ailleurs, le FEIS dispose de sa propre structure de gouvernance (intégrant la Commission européenne) qui veille à ce que les investissements réalisés au titre du FEIS restent concentrés sur l'objectif de pallier les défaillances du marché en matière de prise de risques, lesquelles freinent les investissements en Europe.

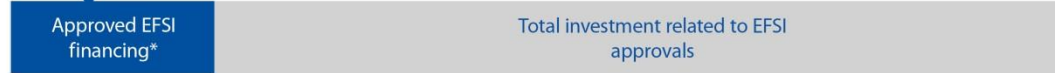


Réalisations du FEIS

Of which
EUR 26.7bn
signed

EIB Group figures

As of 18/07/2017



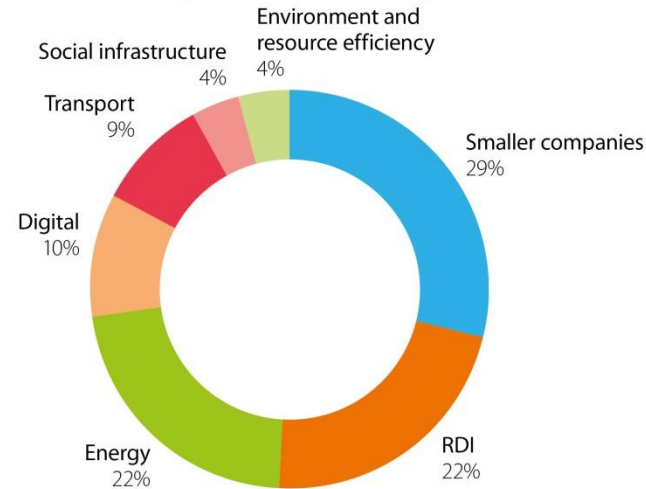
EUR 43.6bn

EUR 225.3bn

* EIB-approved: EUR 33.7bn
EIF-approved: EUR 9.9bn



EFSI investment by sector**



EFSI investment relative to GDP**

Darkers colours signify higher investment



**based on approved operations

Plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH)



A joint initiative

Launched in September 2015 as part of the Investment Plan for Europe, the EIAH is a tool to strengthen Europe's investment environment and improve the **quality of investment projects**



A **single access point** to a comprehensive offer of advisory and technical assistance services



A **cooperation platform** to leverage and exchange expertise from EIAH partners (NPIs, Managing Authorities)

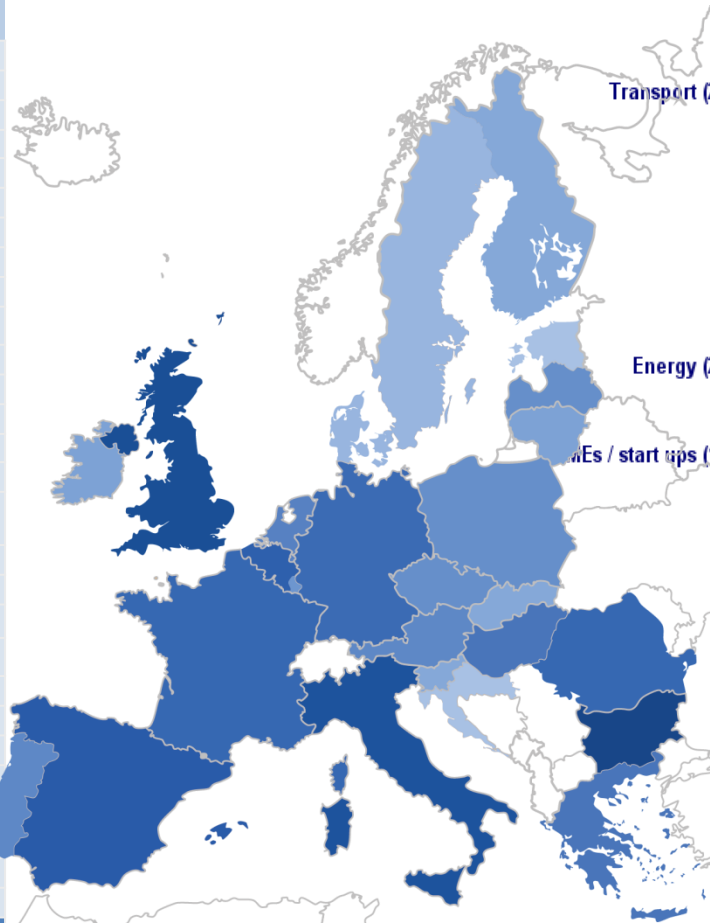


An instrument to assess and **address unmet needs** for advisory support

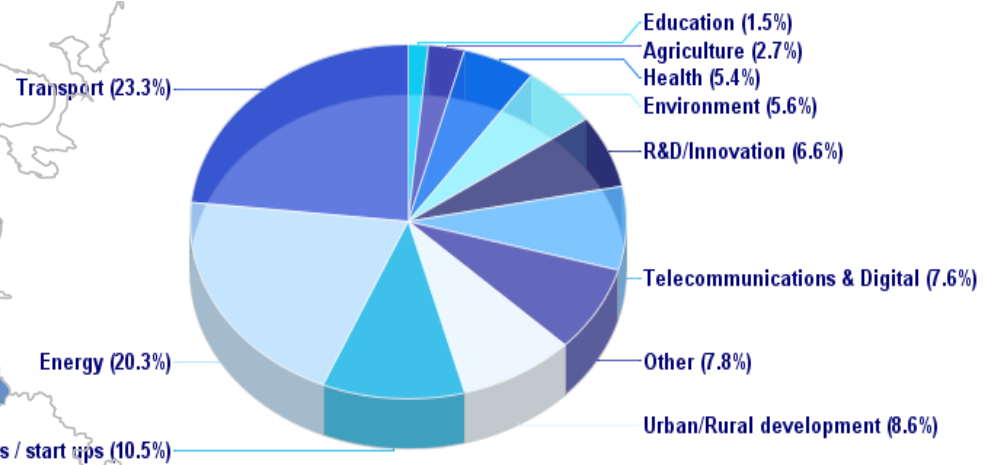
Demands adressées à l'EIAH : vue d'ensemble

Situation au 31 juillet 2017

Pays	Nombre de demandes
Italie	44
Bulgarie	38
France	37
Espagne	30
Belgique	26
Grèce	25
Royaume-Uni	25
Pays-Bas	24
Roumanie	21
Allemagne	20
Hongrie	17
Pologne	17
Portugal	17
Croatie	16
Lettonie	16
République tchèque.	15
Autriche	11
Finlande	11
Lituanie	10
Luxembourg	10
Chypre	8
Irlande	8
Slovaquie	8
Slovénie	8
Suède	7
Danemark	6
Malte	6
Estonie	1
Total	482



Advisory requests by sector



- Système ouvert mis en place
- **538 demandes reçues depuis le lancement.** Les promoteurs ont bénéficié d'un appui consultatif ciblé ou ont été redirigés vers les sources d'information appropriées
- **Les contacts importants proviennent d'experts**

Développement de la présence locale de la plateforme de conseil

Institutions nationales de promotion économique

- **23 protocoles d'accord signés** avec les institutions nationales de promotion économiques (INPE) de **18 États membres de l'UE**
- **2 événements consacrés à la plateforme de conseil, organisés en 2016** afin de jeter les bases de la collaboration avec les partenaires
- **19 visites de cadrage** visant à discuter des priorités
- Ensemble d'**actions concrètes** en vue de faire avancer la collaboration avec chacune des INPE après les visites de cadrage
- **Plus de 20** demandes acheminées par le biais des INPE
- **Toile de fond en évolution**

États membres

- **1 protocole d'accord** signé avec les États membres
- Appui au développement de la plateforme au niveau local
- « Aider les États membres à s'aider »

Autres IFI

- **Appui à l'initiative de soutien aux PME de la BERD** en Roumanie, en Bulgarie et en Grèce
- Coopération informelle avec le Service de soutien aux entreprises structurelles (SRSS)



Protocoles d'accord signés avec des INPE

SID Banka	Slovénie
Altum	Lettonie
MFB	Hongrie
BDB	Bulgarie
HBOR	Croatie
SBCI	Irlande
CMZRB	République tchèque
AWS	Autriche
SZRB AM	Slovaquie
BPI France	France
CDC	France
BGK :	Pologne
Invega	Lituanie
Almi	Suède
VIPA	Lituanie
ZBP	Pologne
ICO	Espagne
CDP :	Italie
Banque allemande de développement (KfW)	Allemagne
NIA	Pays-Bas
Finnvera	Finlande
NRW Bank	Allemagne

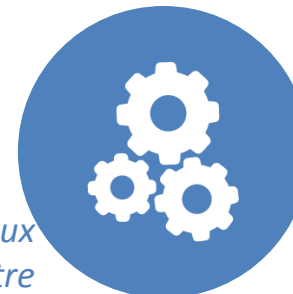
Foire aux questions sur la plateforme de conseil



Quelle est la portée géographique de la plateforme ?
L'Union européenne

La plateforme est-elle uniquement associée à des projets au titre du FEIS ?

Non, le soutien ne sera pas limité aux investissements susceptibles d'être financés par le FEIS (ou par la BEI)



La plateforme fournit-elle des financements ?

Non, les demandes de financement reçues par la plateforme sont redirigées vers les services pertinents en tant que de besoin

Qui fournit concrètement l'appui consultatif offert par la plateforme ?

Des spécialistes de la BEI, des institutions partenaires de la Banque ou des consultants externes désignés



La plateforme dispose-t-elle de bureaux locaux ?

Actuellement, la plateforme est principalement gérée à partir du siège de la BEI à Luxembourg et des bureaux locaux de la Banque. Un réseau d'institutions partenaires locales se développe

L'assistance apportée via la plateforme est-elle gratuite ?

Dans la plupart des cas, elle l'est. Une contribution peut être demandée aux bénéficiaires du secteur privé afin d'aligner les intérêts et de veiller à la propriété des résultats





Merci de votre attention !

❖ QUESTIONS ?